

FICHE DE PROJET

INFORMATION GENERALE	
Code Projet : 00051709	
TITRE : Projet de Cogestion des Ressources Naturelles de l’Aïr et du Ténééré	
Présentation du Projet (un paragraphe) : Lancé en Septembre 2006, le projet COGERAT rentre dans sa sixième et dernière année d’exécution d’activités sur le terrain. A ce titre, un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités techniques et de gestion des bénéficiaires en vue d’une plus grande appropriation et pérennisation des acquis, la poursuite des actions de gestion durable des terres, la mise en œuvre de l’accord Etat-communes de cogestion des ressources de la RNNAT, la pérennisation du système décentralisé de gestion des ressources naturelles de la réserve de l’Aïr-Ténééré, le suivi-évaluation et la capitalisation, l’évaluation finale et la clôture du projet.	
SITE D’INTERVENTION	
Région d’Agadez : Communes de Timia, Iférouane, Gougaram et Tabelot	
DURÉE DU PROJET (PERIODE DE COUVERTURE) : 2010-2013	
Démarrage :	Septembre 2006
Date escomptée d’achèvement :	Décembre 2012
NOM & CONTACT DU RESPONSABLE au sein du PNUD (chargé de programme)	
El Hadji MAHAMANE LAWALI Email : mahamane.lawali@undp.org ; Tél : 00 227 91 20 83 28 F: (227) 20 72 36 30	
Partenaires	
Partenaire de Réalisation : Ministère de l’Hydraulique et de l’Environnement (MHE)/ Direction Générale de l’Environnement et de la Faune DGEEF (DGEEF)	20 72 38 89 20 72 37 55
Responsable au sein de l’organisme d’exécution YACOUBOU SEYBOU ; Email : yacoubseybou@yahoo.fr	20 44 06 16/ 20 44 06 17/ 94 25 97 65
FINANCEMENT 2012	
Budget 2012	- 688 500 USD
Principales Sources de financement 2012	- PNUD : 400 000 USD - GEF : 188 500 USD - Gouvernement : 100 000 USD - Gouvernement (en nature) : 80 000 USD
Montants décaissés :	- 343 925 USD
Date de première avance de fonds	- Fin avril 2012
Date de deuxième avance de fonds	- Fin octobre 2012
Dépenses effectuées et Taux de delivery	402 268 USD et taux de delivery de 98%
PROGRES REALISES A CE JOUR	
<p>1) Un système pérenne de cogestion Etat – Communes des ressources naturelles dans la Réserve Naturelle Aïr-Ténééré et ses zones connexes a été mis en place et est fonctionnel. Ce résultat important a pu être obtenu grâce notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La mise en place d’un principe de partenariat entre les communautés et les services techniques du Ministère l’Hydraulique et l’Environnement à travers l’accord de cogestion. ✓ La mise en place d’un comité de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de l’accord Etat-communes de cogestion des ressources de la Réserve Naturelle Nationale de l’Aïr et du Ténééré ; ✓ La mise en place d’une Association Intercommunale de Gestion durable des Ressources Naturelles, ✓ La mise en place suivie de renforcement de capacités des comités villageois de suivi et d’entretien des ouvrages communautaires de gestion durable des terres et de gestion des ressources naturelles ; ✓ La mise en place et du renforcement des capacités des brigades communautaires de surveillance des ressources de la RNNAT ; ✓ La mise en place de comité de base de Cogestion et des structures locales de cogestion des ressources naturelles ; 	

2) Une vision locale de gestion durable des ressources naturelles a été développée et les questions de protection et de restauration de l'environnement sont désormais pris en compte dans la RNNAT et ses zones connexes à travers :

- La mise en œuvre d'activités prioritaires de protection et de restauration de l'environnement dans la RNNAT en collaboration avec les communautés locales : 720 ha récupérés etensemencés, 11 000 plants forestiers produits et plantés, un accord entre le projet et le PAM pour la réalisation de 26 020 ml de cordon pierreux sur 153 ha
- La promotion de mesures alternatives à l'utilisation du bois énergie (promotion du charbon minéral et des foyers améliorés)
- L'adoption de la charte sur l'écotourisme
- L'amélioration de la connaissance de l'état de conservation des ressources de la réserve et des zones connexes
- La diffusion et le partage des leçons apprises avec tous les acteurs concernés du projet

CONTRAINTES ET OPPORTUNITES

Contraintes

- Faible capacité financière du projet face aux enjeux de GDT/GRN
- Mauvaise campagne agro-sylvo-pastorale 2011(insécurité alimentaire) dans la zone d'intervention

Opportunités

- Disponibilité de certains partenaires à cofinancer les activités du projet (communes, AREVA, CICR) malgré la tenue tardive du comité de pilotage de programmation